



Fusion numérique France 3 / France Bleu Non à l'Audiovisuel Public aux ordres du gouvernement !

La direction de France Télévisions l'appelle « le noyau nucléaire ». Présage-t-elle d'ores et déjà le caractère explosif de cette fusion ?

Sud Radio France et Sud France Télévisions fusionnent leurs craintes.

« Il est indispensable », impose la direction, que cette plateforme voie le jour en mars. Non pas en hommage aux hirondelles et au printemps, mais bien parce que les élections présidentielles et législatives auront lieu au premier semestre 2022.

À l'heure où le service public audiovisuel n'a jamais été autant en danger, « ce renforcement d'une offre de proximité », initiée depuis 2018, n'a donc rien d'un projet éditorial. Ce n'est qu'une injonction gouvernementale qui entre dans un catalogue de promesses électorales.

Lors de la présentation du projet, Philippe Martinetti, directeur du réseau France 3 et Jean Emmanuel Casalta, directeur du Réseau France Bleu, n'évoquent pas les conditions de travail. Pourtant, à France Bleu les salarié(e)s sont à bout de souffle et à France 3 l'oxygène manque tout autant.

Matinales filmées : le grand maquillage !

Alors que les directions des deux maisons se félicitent des matinales communes, la réalité est que les audiences radio sont en pertes de vitesse. Avec les contraintes liées à la captation visuelle, ce qui était auparavant une bonne matinale radio est devenue une mauvaise émission de télé.

Le seul bénéfice a été pour Delphine Ernotte d'annoncer à la tutelle que France 3 diffusait deux heures de « programme régional » supplémentaires. Tout ça à coût zéro. Peu importe le contenu, peu importent les audiences, peu importent les salarié(e)s et surtout, peu importent nos auditeurs et auditrices, nos téléspectateurs et téléspectatrices.

G.I.E. mis en place avant fin 2021 !

Ce rapprochement « numérique » sous la forme d'un Groupement d'Intérêts Économiques (GIE) ouvre la porte à toutes les fenêtres.

Comment croire les directions des 2 chaînes qui affirment que cette nouvelle plateforme ne changera rien aux modes de contributions habituelles (outils, process, ligne éditoriale, etc.), et que nous allons doubler nos audiences numériques, quand on sait que les publics de nos antennes sont souvent les mêmes ?

De plus, si dans un premier temps, il s'agit de fusionner des sites internet, rien ne dit que demain on ne fusionnera pas les locaux, les équipes, et l'ensemble des programmes. Sud Radio France et Sud France Télévisions unissent leurs forces. Ensemble, ils informeront les salarié(e)s des deux entreprises et feront pression sur leur direction pour préserver la culture et les valeurs de l'Audiovisuel Public. Nous n'accepterons jamais que cette injonction gouvernementale d'offre numérique commune détruise nos savoir-faire et nos conditions de travail.

Paris, le 29 novembre 2021